



ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2016-20

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **21 déclarations**.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Prefet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

ARTICLE 3 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

le 17/06/2016

Fait à Basse-Terre, le 15/06/2016

La Présidente

Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	N° ENREG.
Commune de Gosier	EDUCATEUR DES APS	Educateur des APS	Mutation externe	35 H 00	588
Commune de Gosier	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	Responsable du service application du Droit des Sols (ADS)	Mutation externe	35 H 00	589
Commune de Morne-à- l'Eau	REDACTEUR	ASSISTANTE DE DIRECTION - CHARGEÉE DE RELATIONS INTERNEs	Détachement ou intégration directe	35 H 00	590
Commune de Pointe-Noire	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE (H/F)	Détachement ou intégration directe	35 H 00	591
Commune de Vieux - Habitants	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	AGENT D'ENTRETIEN POLYVALENT	création de poste	32 H 00	592
Centre de Gestion	MEDECIN DE 1ERE CLASSE	Médecin de prévention	Fin de contrat	35 H 00	593
Centre de Gestion	TECHNICIEN	Conseiller en prévention	Fin de contrat	35 H 00	594
Commune de Petit-Bourg	REDACTEUR	Responsable des Carrières et des Rémunérations	création de poste	35 H 00	595
Commune de Sainte-Anne	BRIGADIER DE POLICE	BRIGADIER DE PM	Détachement ou intégration directe	35 H 00	596

Syndicat Mixte des Transport du Petit Cul de Sac Marin	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	Assistant transport scolaire (saisonnier)	Fin de contrat	35 H 00	597
Syndicat Mixte des Transport du Petit Cul de Sac Marin	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	Assistant transport scolaire (saisonnier)	Fin de contrat	35 H 00	598
Commune de Basse-Terre	DGS COMMUNES DE 10 000 à 20 000 HABITANTS	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	Fin de contrat	35 H 00	599
Commune du Moule	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	AGENT ADMINISTRATIF ETAT CIVIL RECENSEMENT ELECTION	Détachement ou intégration directe	35 H 00	600
Commune du Moule	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	Animatrice	Détachement ou intégration directe	35 H 00	601
Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre	ATTACHE	Chargé de mission référent de parcours d'insertion	création de poste	35 H 00	602
Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre	ATTACHE	Directeur Développement Economique	création de poste	35 H 00	603
Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre	ATTACHE	Chargé de mission développement touristique	création de poste	35 H 00	604
Commune de Pointe à Pitre	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	Assistant socio-éducatif	Retraite	35 H 00	605

CENTRE DE GESTION
 DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
 BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
 97 100 BASSE-TERRE
 Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
 Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Commune de Pointe à Pitre	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	Assistant socio-éducatif	Retraite	35 H 00	606
Commune de Pointe à Pitre	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	Assistant socio-éducatif	Retraite	35 H 00	607
Conseil Régional	INGENIEUR	Directeur des bâtiments administratifs	Retraite	35 H 00	608

LA PRESIDENTE

Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>